

Statut de langue et accommodation langagière le long d'une frontière linguistique¹

1. INTRODUCTION

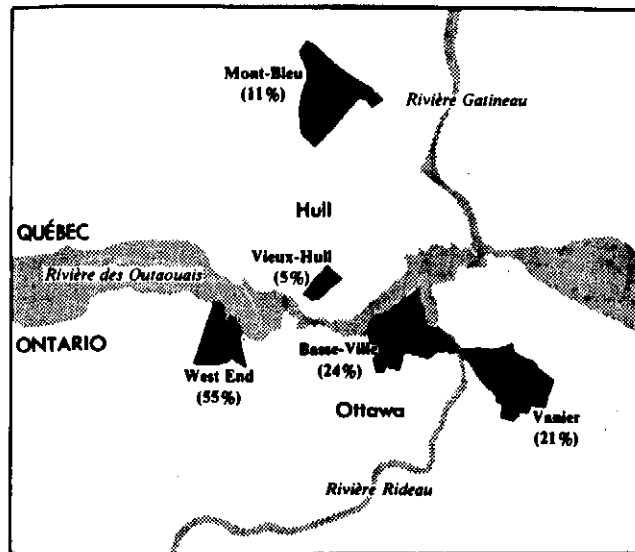
Il est désormais bien connu que les inégalités de pouvoir qui caractérisent les différents groupes d'une société se reflètent au niveau de la variabilité linguistique et des attitudes envers celle-ci. D'ordinaire, le groupe dominant érige son usage linguistique en modèle, si bien que l'emploi d'une variété de langue peu prestigieuse par les groupes dominés réduit leurs chances de promotion sociale. Les locuteurs des groupes minoritaires sont donc souvent confrontés au dilemme suivant: viser la mobilité sociale en adoptant la variété linguistique du groupe dominant, ou maintenir leur identité propre en conservant leur variété linguistique. Quelle que soit l'alternative choisie, celle-ci est alors évaluée par les autres membres de la communauté linguistique en fonction de sa valeur sociale et symbolique. Des recherches ont montré que les attitudes envers des variétés qui se font concurrence et l'évaluation de celles-ci ont un effet sur le comportement des locuteurs, qui dans les situations multilingues peut se traduire par le maintien ou l'abandon d'une langue au niveau sociétal, et par la direction, l'amplitude et le type d'adaptation ou d'emprunt entre variétés au niveau linguistique.

L'étude des attitudes envers le contact des langues et des conséquences de celui-ci est donc un aspect primordial de notre recherche en cours sur le français parlé le long de la frontière entre le Québec et l'Ontario, plus précisément dans la région de la capitale nationale du Canada. Depuis au moins 1839, les Canadiens français se sont trouvés en position minoritaire partout au Canada sauf au Québec, et lentement mais inexorablement leur langue a perdu du terrain par rapport à l'anglais, la langue usuelle des affaires, de l'administration, des médias et des loisirs. Il n'est donc pas surprenant que de nombreuses recherches (p. ex. Lambert et al. 1960; Lambert 1967,

Giles et Powesland 1975, Clarke et King 1982, Clément, sous presse) indiquent que les attitudes des Canadiens français envers leur langue sont moins positives que leurs attitudes à l'égard de l'anglais. Les spécialistes de la linguistique historique et ceux qui étudient le contact des langues et le changement linguistique admettent généralement (bien qu'ils en fassent rarement la démonstration) que le sentiment d'insécurité linguistique au sein d'une communauté minoritaire est un facteur qui accentue le changement linguistique, l'assimilation et finalement la perte de la langue.

La région d'Ottawa/Hull constitue un laboratoire idéal pour l'étude synchronique de ces questions. Bien que les deux villes forment un seul complexe urbain, elles sont séparées par la rivière des Outaouais qui constitue à la fois une frontière interprovinciale, géographique et linguistique: du côté québécois, le français est en situation majoritaire alors que du côté ontarien il est minoritaire (en 1981 on n'y a recensé que 19% d'individus de langue maternelle française).

FIGURE 1: Quartiers échantillonnés dans la région d'Ottawa-Hull. Les pourcentages indiquent la proportion d'individus de langue maternelle anglaise dans chaque quartier.²



De par sa composition, la région considérée nous permet de mesurer le rôle du statut des langues (majoritaire versus minoritaire) en tant que déterminant sociostructural des attitudes et du comportement linguistiques. Si, comme l'ont avancé D'Anglejan et Tucker (1973), Bourhis et Genessee (1980), Genessee et Bourhis (1982), Daoust (1985), le mouvement nationaliste québécois des années 70 a eu une influence positive sur l'identité canadienne-française au Québec, on pourrait s'attendre à ce que les locuteurs de la région de Hull (côté québécois) fassent montre d'un niveau de sécurité linguistique et de résistance à l'emprunt à l'anglais plus élevé que les locuteurs franco-ontariens. En revanche, on pourrait aussi constater une absence de différence entre les francophones minoritaires et les francophones majoritaires suite à ce que les dialectologues appellent "l'effet de voisinage" (p.ex. Chambers et Trudgill 1980), c'est-à-dire la diffusion de traits linguistiques du parler d'un centre prestigieux (en l'occurrence la capitale nationale anglophone) aux régions voisines.

L'échantillon de locuteurs a été prélevé dans cinq quartiers situés de part et d'autre de la frontière et incluant des proportions différentes de francophones (cf. la Figure 1). Nous voulions ainsi vérifier l'hypothèse selon laquelle l'influence interlinguistique serait particulièrement évidente lorsque la langue qui la subit est en situation minoritaire. Les cinq échantillons ont été tirés au hasard et stratifiés en fonction d'un certain nombre de paramètres extralinguistiques, de sorte qu'ils sont pleinement représentatifs de la population francophone originaire d'Ottawa et de Hull. Les locuteurs faisant partie de l'échantillon ont participé à des entrevues sociolinguistiques informelles qui ont fourni environ 340 heures de discours bilingue naturel, duquel les résultats dont il est question ici sont tirés.³

Nous commencerons par présenter les résultats de nos recherches sur les attitudes linguistiques des francophones de la région d'Ottawa-Hull (Poplack et Miller 1985) et nous essaierons par la suite de les corroborer par le biais d'une étude séparée

du comportement linguistique centrée sur les mécanismes d'incorporation d'éléments anglais dans le discours en français de nos sujets. Nous tenterons notamment de montrer que des facteurs individuels (p. ex. le niveau de bilinguisme et les attitudes linguistiques) et sociologiques (appartenance sociale, lieu de résidence et statut du français en ce lieu) sont en corrélation avec la fréquence et le type des usages anglais dans le discours en français des locuteurs.

2. ATTITUDES LINGUISTIQUES DANS LA REGION D'OTTAWA-HULL

Précisons tout d'abord le contexte sociolinguistique des résultats que nous allons présenter. Notons qu'à Ottawa comme à Hull les francophones se déclarent massivement bilingues et que l'on ne constate présentement aucun signe que l'anglais est en train de supplanter le français. Cela étant, on peut observer chez les francophones d'Ottawa certains types d'habiletés et de comportements en anglais. Ainsi, les locuteurs qui déclarent parler l'anglais ou les deux langues avec leurs parents et/ou leur conjoint, qui ont été scolarisés en anglais et en français, qui lisent le journal anglais et regardent la télévision anglaise, qui considèrent que l'anglais est une langue facile à apprendre, proviennent surtout des quartiers situés à Ottawa.⁴

Un premier ensemble de questions qui ressort d'une analyse systématique du contenu de notre corpus bilingue a trait à la reconnaissance du caractère distinctif des variétés de français, aux sentiments des locuteurs à leur égard et à l'insécurité linguistique de ceux-ci par rapport à leur propre dialecte. Tous les sujets ont des sentiments négatifs à l'égard du dialecte local et de leur propre idiolecte. Cependant, les locuteurs minoritaires (c'est-à-dire ceux d'Ottawa) semblent prêter plus d'attention au français de Hull, sont plus conscients de ses traits distinctifs et mieux disposés à son égard que les locuteurs de Hull relativement au français d'Ottawa⁵. Or aussi bien à Hull qu'à Ottawa, on caractérise le français local de la même façon: tout d'abord comme plein d'anglicismes et ensuite comme du *joual*.⁶ Nous reviendrons sur ces

points de convergence lorsque nous discuterons les différences de comportement linguistique entre les francophones des deux côtés de la frontière.

Un autre ensemble de questions pertinentes à la discussion présente a trait à l'évaluation globale du français et de l'anglais ainsi que du bilinguisme et de ses effets, autant de questions qui, comme on pourrait s'y attendre, préoccupent d'avantage les francophones d'Ottawa que ceux de Hull. Si l'ensemble des locuteurs est d'accord pour attribuer une valeur utilitaire à l'anglais et une valeur affective au français, les francophones d'Ottawa attribuent aussi une valeur affective au bilinguisme alors que pour les francophones de Hull il ne s'agit que d'une nécessité pratique. Tous les informateurs considèrent qu'il y a des choses qu'il est plus facile à dire en anglais. Dans le cas des locuteurs de Hull, cette opinion s'explique par le fait qu'il leur arrive de ne plus se souvenir de tel ou tel mot français. Les locuteurs d'Ottawa, quant à eux, font mention du fait qu'il y a des mots français qui leur semblent trop étranges ou trop longs, c'est-à-dire des mots qui ne font pas ou plus partie de l'usage courant (cf. l'exemple 1).

- (1) Là, à un moment donné, "hey, passe-moi le *torque-wrench*" ou "passe-moi la *clef-dynamométrique*". Hey, *dynamométrique*, ça vient long! (101/2120)⁷

Des deux côtés de la frontière les informateurs mentionnent l'existence de l'alternance de code et admettent y avoir recours eux-mêmes, selon eux par déférence envers les anglophones unilingues (c'est-à-dire l'alternance de code situationnelle). La définition de l'alternance de code que donnent les francophones de Hull rappelle plutôt l'emprunt (cf. les exemples 2a et b). Nous verrons plus bas qu'il s'agit là d'une stratégie d'incorporation d'éléments anglais dans le discours français qui est effectivement étroitement associée à ces locuteurs. Les francophones d'Ottawa, pour leur part, évoquent la véritable alternance de code (cf. les exemples 3a et b) qui,

remarquent-ils, a souvent pour fonction d'offrir le mode d'expression le plus juste (cf. l'exemple 4).

- (2) a. Je vas dire un mot en français puis c'est - le mot est anglais réellement, tu sais? (044/2146)
- b. Dans notre français, il y a bien des mots qu'on dit en anglais. (067/1427)
- (3) a. On va envoyer une couple de phrases, mettons, en anglais. (012/1566)
- b. Nous autres on va parler le français puis après ça on va sauter dans l'anglais, puis ... ça va faire pas mal mélangé. (017/934)
- (4) Ben, comme tantôt, j'ai changé à l'anglais parce que je voulais m'exprimer avec les termes exacts plutôt que d'essayer de traduire et puis... arriver avec un mot qui était pas le mot juste. (006/980)

En contexte majoritaire les francophones attribuent l'alternance de code à la présence de l'anglais dans le milieu local et en ont une mauvaise opinion. Les francophones en milieu minoritaire, par contre, considèrent que ce phénomène est une conséquence naturelle du bilinguisme. En effet, les informateurs du Québec se distinguent tous par une plus grande combativité, insularité et affirmation de leurs droits. Ils sont plus nombreux à remarquer que le français décline dans leur quartier⁸, à s'opposer à la perte éventuelle des services en français, à insister sur l'emploi du français lorsque l'on s'adresse à un inconnu, à être d'avis que les anglophones devraient avoir à apprendre le français, et à se déclarer contre les mariages interraciaux ou interethniques. Sur tous ces points les francophones d'Ottawa sont plus accommodants.

En résumé, qu'ils résident dans un milieu minoritaire ou majoritaire, les informateurs expriment ouvertement leur insécurité linguistique en dénigrant leur propre idiolecte et le français local, en estimant que les autres variétés de français sont supérieures, en attribuant une valeur utilitaire à l'anglais tout en restreignant l'emploi du français au domaine affectif, etc. Ces attitudes reflètent une perception pan-

canadienne du rôle du français, mise en évidence par de nombreuses autres études. Toutefois, les témoignages indirects que nous avons recueillis montrent que les francophones de Hull sont uniformément moins conciliants envers la langue (et la culture) anglaise, c'est-à-dire font preuve d'une certaine *sécurité* linguistique (même si celle-ci est relativement voilée) que l'on peut sans doute attribuer à leur appartenance à un groupe majoritaire. Par contre, les francophones minoritaires (d'Ottawa) se montrent, dans leurs préoccupations et leurs attitudes, plus soucieux, plus conscients et plus prêts à s'adapter socialement et linguistiquement à la situation de contact de langue. Leurs observations sur l'impact de l'anglais sur leur français sont également plus réalistes: ils reconnaissent que des mots anglais ont supplanté des équivalents français dans leur vocabulaire, ils décrivent correctement l'alternance de code qu'ils pratiquent, l'attribuent au fait qu'ils emploient copieusement l'anglais et en ont une perception plutôt neutre que négative.

Une analyse indépendante de la façon dont ces locuteurs ont recours à l'anglais lorsqu'ils s'expriment en français permet de corroborer certaines des attitudes conatives des francophones d'Ottawa. Cette analyse révèle aussi que les opinions cognitives et affectives des francophones de Hull relativement à l'impact négatif de l'anglais sur le français sont davantage idéologiques que fondées dans la pratique. En nous concentrant dans les sections suivantes sur les deux principales manifestations de l'anglais dans le discours français - l'alternance de code et l'emprunt - nous verrons que les locuteurs de Hull non seulement utilisent beaucoup moins d'anglais quand ils parlent en français, mais encore l'utilisent différemment des francophones d'Ottawa, et ce en dépit du fait que les anglicismes les préoccupent plus.

Durant ces dernières années nous avons entrepris une série de recherches qui montrent que l'alternance de code et l'emprunt sont soumis à des contraintes linguistiques différentes (p. ex. Poplack et Sankoff 1984, Sankoff et al. 1986, Poplack et al. 1987, Naït M'Barek et Sankoff 1987, Poplack et al. 1988a,

Poplack et Sankoff 1989. Dans la présente étude nous voudrions montrer qu'ils sont également influencés par des facteurs sociaux différents. Ainsi, bien que les francophones d'Ottawa et ceux de Hull aient globalement recours aux mêmes techniques pour incorporer des éléments anglais dans leur français (techniques qui diffèrent par exemple de celles des Portoricains de New York qui ont fait eux aussi l'objet de recherches quantitatives (cf. Poplack 1980, 1981; Poplack et Sankoff 1984), il y a entre ces deux groupes de francophones des différences qu'il est possible d'attribuer à leur statut majoritaire ou minoritaire.

3. L'ALTERNANCE DE CODE DANS LA REGION D'OTTAWA-HULL

Pour une discussion détaillée des problèmes reliés à la distinction entre l'emprunt et l'alternance de code, le lecteur est renvoyé aux références citées plus haut. Contentons-nous de dire ici que le discours en français de nos locuteurs peut contenir une quantité généreuse d'éléments anglais dont le statut d'emprunt ou d'alternance de code n'est pas clair à première vue, car leur forme superficielle est en accord avec la morphologie et/ou la syntaxe des deux langues (cf. les mots en italiques dans les exemples 5a et b ci-dessous).

- (5) a. Il y avait une *band* ['orchestre'] là qui jouait de la musique *steady* ['continuellement'], pis il y avait des *games* ['jeu x'] de *ball* ['balle'] pis ... ils vendaient de l'*ice cream* ['la glace'], pis il y avait une grosse *beach* ['plage'], le monde se baignait. (057/890)
- b. Il y avait toutes sortes de chambres là, tu sais là, un *dining room* ['salle à manger'], *living room* ['salon'], un *den* ['étude'], un *family room* ['séjour'], un *rec room* ['salle de jeu'], mais ... *mil* neuf cent quatre-vingt dix-neuf par mois. (037/181)

Inversement, il y a des séquences qu'il est possible d'identifier à telle ou telle langue sur la base de leurs caractéristiques morphologiques et syntaxiques. Ainsi les éléments d'origine anglaise en italique dans les exemples (6a) et (6b) sont utilisés à

la française et non à l'anglaise (affixation d'un morphème français dans 6a et respect de la syntaxe française dans 6b).

- (6) a. Sont *spoiled rotten* ['gâtés pourris']. (041/1140)
- b. A côté il y en a un autre gros *building high-rise* ['tour']. (029/175)

De telles formes ont été exclues de notre étude d'alternance de code. La discussion qui suit repose sur l'analyse de quelques 2 000 alternances de code non-ambiguës, c'est-à-dire des énoncés composés de plusieurs mots qui ne sont pas intégrés au lexique, à la syntaxe et à la morphologie du français (cf. les passages en italique dans les exemples 7a et b).

- (7) a. Je viens déprimée *and I take it out on the kids*. (015/1120)
 "...et je me-défole sur les enfants."
- b. Tu sais, *I helped them* à comprendre le français pis à parler.
 (014/569)
 "...je leur ai aidé..."

Un examen de la distribution des alternances de code dans les cinq quartiers inclus dans notre échantillon (Poplack 1985) confirme notre hypothèse initiale sur l'influence du statut du français au plan local, du moins du point de vue quantitatif: les francophones d'Ottawa produisent trois à quatre fois plus d'alternances de code que ceux de Hull (cf. plus loin le Tableau 1). Cela étant, il est remarquable que, des deux côtés de la frontière, la grande majorité de ces alternances de code semblent remplir les mêmes quatre fonctions: l'alternance de code fournit l'expression adéquate (ou le "mot juste", cf. l'exemple 8a), l'alternance de code est produite dans le contexte d'une discussion sur la langue ou de commentaires métalinguistiques (cf. l'exemple 8b), l'alternance de code est encadrée ou précédée par des expressions indiquant sa provenance linguistique telles que celle utilisée dans l'exemple (8c), et finalement l'alternance de code est produite dans le contexte d'une explication, précision ou traduction (cf. l'exemple 8d).

- (8) a. *Oh, you're darn right* qu'ils en mangeaient des maudites rinces.
(005/3254)
'Tu peux être sûr qu'ils se prenaient une bonne râclée!'
- b. Pis "chat sauvage". Je dirais pas "un chat sauvage". M'as dire,
"garde le beau *raccoon* ('raton laveur')!". (109/3254)
- c. Qu'est-ce qu'ils appellent le *frog* (grenouille) en anglais là, c'était le
français dans ce temps là. (079/412)
- d. Ils ont cué [sic] cinq détenus là, des *screws* ('matons'), des
gardiens, ouais. (085/1405)

L'emploi de l'alternance de code pour remplir certaines fonctions discursives a fait l'objet de nombreuses études (cf. entre autres Gumperz 1976/1982, Valdés 1981, Auer 1981, Scotton, à paraître). Plutôt que d'essayer d'interpréter le sens d'alternances de code particulières, nous allons nous concentrer sur leur fonction *générale* dans le discours: à savoir le balisage ou l'interruption de la chaîne parlée, et les conséquences de cette fonction sur la séparation des systèmes linguistiques français et anglais. La caractéristique sans doute la plus remarquable des types d'alternance de code attestés dans le corpus de la région d'Ottawa-Hull est la fréquence très réduite, quel que soit le quartier, d'alternances de code produites spontanément lors de changements de tour de parole à l'intérieur d'un même entretien (cf. l'exemple 9a), d'alternances de code impliquant des phrases entières ou des propositions indépendantes (cf. les exemples 9b et 7a et b plus haut), et surtout d'alternances de code intraphrastiques (cf. l'exemple 9c).

- (9) a. Intervieweur: C'est juste un petit micro, il y a une clip tu peux mettre
sur ton gilet là.
- Informateur: *I'm a star!* (002/27)
'Je suis une vedette!'

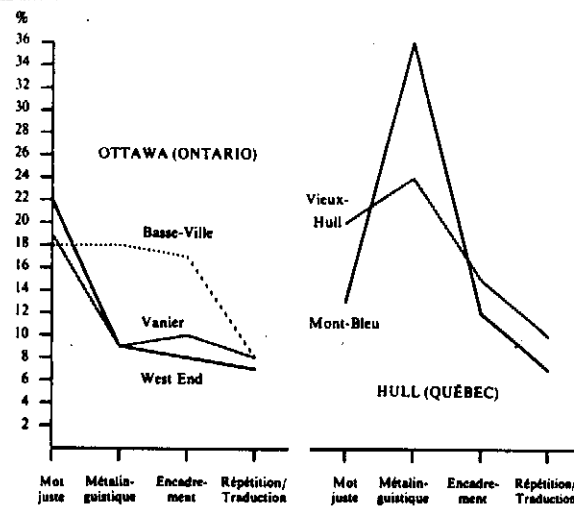
- b. Nous-autres on était mariés, et pis *we fight for our marriage*.
(044/1770)
'...nous avons tout fait pour sauver notre mariage.'
- c. A moins qu'ils diraient que le brain ['cerveau'] est *completely finished* ['complètement mort'], pis que toute, toute, toute, toute est
fini. (066/2025)

Ainsi le type d'alternance de code que nous avons plus tôt (Poplack 1980) étiqueté comme "véritable" (c'est-à-dire qu'on ne peut attribuer à des fonctions stylistiques ou discursives particulières, ni interpréter de façon spécifique sur le plan local) ne constitue qu'un phénomène mineur dans la communauté francophone d'Ottawa-Hull. Ici, au contraire, les francophones des deux côtés de la frontière, même s'ils disent ne pas avoir de liens de communication étroits (Poplack et Miller 1985), partagent une même stratégie d'incorporation d'énoncés anglais dans leur discours en français (en ce sens ce sont deux communautés hautement "convergentes" - *focused* dans la terminologie de Lepage et Tabouret-Keller 1980). Cette stratégie a pour effet de mettre en vedette ou d'attirer l'attention sur l'énoncé étranger, et de signaler par là même que le locuteur en est conscient, ce qui est tout à fait différent de l'emploi beaucoup plus spontané et non-réfléchi de l'anglais rapporté dans les communautés hispanophones (portoricaines entre autres) aux États-Unis. Le parallélisme entre le comportement langagier des francophones d'Ottawa et de Hull est sans doute imputable à deux des agents cités par Lepage et Tabouret-Keller comme favorisant la convergence: les sentiments d'appartenance de groupe et d'insécurité linguistique vis-à-vis le modèle d'identification anglophone éprouvés par les francophones vu leur position minoritaire dans le contexte canadien.

Quoi qu'il en soit, une comparaison plus poussée des alternances de code produites par les francophones des quartiers québécois et ontariens fait ressortir des différences assez subtiles au niveau des usages que ceux-ci en font, en sus des écarts importants de fréquence notés plus haut (cf. la Figure 2).

Dans les quartiers d'Ottawa (où les francophones sont minoritaires), les alternances de code vers l'anglais ont surtout pour fonction de fournir l'expression appropriée (*mot juste*), ce qui va de pair avec les attitudes exprimées par les résidents de ces quartiers (cf. plus haut). Au Québec, par contre, où l'emploi d'énoncés anglais est mal vu, les alternances de code se limitent surtout aux commentaires métalinguistiques, stratégie qui a pour effet de montrer que le locuteur est pleinement conscient de recourir à l'anglais.

FIGURE 2. Distribution des alternances de code les plus fréquentes par type et par quartier.



4. LES EFFETS RELATIFS DES PARAMETRES SOCIAUX SUR LES ALTERNANCES DE CODE

Nous avons vu que les alternances de code intraphrastiques, que nous avons montré ailleurs (Poplack 1980) être surtout typiques des locuteurs ayant de bonnes habiletés bilingues, et des situations de communication intragroupe, sont évitées dans la région d'Ottawa-Hull au bénéfice des alternances de code spécialisées ou "signalisées", et cela en dépit du fait que les informateurs sont tous bilingues à des degrés variables. Si la connaissance des deux langues était le facteur déterminant, on

s'attendrait au moins à ce que les plus bilingues parmi eux aient recours aux alternances de code exigeant justement un haut niveau de bilinguisme. En fait, comme le fait voir le Tableau 1, le degré de bilinguisme (tel que mesuré par un indice de compétence en anglais)⁹ joue en effet un rôle important, du moins en ce qui concerne les *taux généraux* d'alternance de code: les informateurs les plus bilingues ont tendance à produire des alternances vers l'anglais environ cinq fois plus souvent que les locuteurs les moins bilingues.

TABLEAU 1: Distribution des alternances de code (taux généraux¹⁰) par niveau de compétence en anglais, par lieu de résidence et par classe socioéconomique.

Compétence en anglais

	Faible	Assez bonne	Bonne	Très bonne	Écart
N par locuteur	6.5	11.0	20.8	29.2	22.7

Lieu de résidence

	Ottawa			Hull		Écart
	West End	Basse Ville	Vanier	Vieux Hull	Mont Bleu	
N par locuteur	21.4	17.6	23.0	6.1	5.6	17.4

Classe socioéconomique

	Classe ouvrière		Bourgeoisie		Écart
	petite	moyenne	petite	moyenne	
N par locuteur	15.5	17.3	13.3	10.7	6.6

Le fait que le français soit langue minoritaire ou majoritaire, selon la province de résidence, exerce aussi une influence, quoique moindre que celle exercée par la compétence en anglais, à en juger par les écarts (c'est-à-dire la différence entre les taux d'alternances de code le plus bas et le plus élevé). La plupart des alternances de

code ont lieu dans les quartiers d'Ottawa, où l'anglais est la langue officielle. Il apparaît enfin que la classe socioéconomique revêt aussi une certaine importance, les locuteurs de la bourgeoisie alternant un peu moins souvent que les autres. Or il est possible que certains de ces facteurs soient corrélés les uns avec les autres. Par exemple, les locuteurs les plus bilingues peuvent se trouver en plus grand nombre dans les quartiers d'Ottawa, ou parmi les bourgeois. Afin de vérifier l'indépendance (ou non) des influences exercées par les trois groupes de facteurs, ainsi que leur importance relative, nous les avons croisés (cf. le Tableau 2).

Le Tableau 2 montre que deux paramètres - compétence en anglais et quartier de résidence - exercent des effets significatifs (d'ampleur sensiblement égale) sur les taux généraux d'alternance de code.

TABEAU 2. Effets relatifs du lieu de résidence, de la compétence en anglais et de la classe sociale sur les alternances de code (taux généraux).

Lieu de résidence par compétence en anglais

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	MILIEU		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Faible	13.6	5.2	9.0	14.2
Très bonne	26.4	8.9	23.2	
MOYENNE	20.7	5.9		
ÉCART	14.8			

Lieu de résidence par classe sociale

CLASSE	RESIDENCE		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Ouvrière (OU)	26.0	4.2	15.9	
Petite bourgeoisie (PB)	18.6	21.1	19.3	8.5
Moyenne bourgeoisie (MB22.8		4.8	10.8	
MOYENNE	21.3	10.3		
ÉCART	11.0			

Compétence en anglais par classe sociale

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	CLASSE SOCIALE			MOYENNE	ÉCART
	OU	PB	MB		
Faible	7.4	11.0	6.3	9.0	14.2
Très bonne	27.5	21.2	19.7	23.2	
MOYENNE	15.5	15.4	10.8		
ÉCART	4.7				

Par ailleurs, leurs effets sont indépendants puisque pour un même niveau de compétence en anglais, les locuteurs ontariens affichent des taux d'alternance de code nettement plus élevés, en même temps que de chaque côté de la frontière ce sont les

locuteurs qui ont la meilleure compétence en anglais qui alternent les langues le plus souvent.

L'effet apparent de classe noté au Tableau 1 n'est en réalité probablement qu'une fluctuation statistique. Si l'on examine chaque niveau de compétence en anglais et chaque quartier de résidence séparément, on s'aperçoit que la classe sociale n'opère pas de façon systématique et parallèle comme elle le devrait si elle exerçait réellement un effet indépendant sur les taux généraux d'alternance de code.

D'autres facteurs (p. ex. sexe, âge) se sont avérés ne pas avoir, eux non plus, d'effets significatifs sur les taux généraux d'alternance de code. Seuls deux facteurs donc sont des prédicteurs de la tendance à alterner les deux codes: la compétence en anglais et le milieu linguistique (ou quartier de résidence) de l'individu. Il va de soi que l'alternance de code présuppose une certaine compétence en anglais. Mais indépendamment de cela, il est clair que ce sont la communauté linguistique à laquelle appartient l'individu et son adhésion aux attitudes linguistiques qui y prévalent qui déterminent non seulement le taux général mais aussi, dans une certaine mesure, le type d'alternance de code. En effet, le croisement des facteurs susceptibles d'influer sur les taux généraux d'alternance de code confirme que seul le lieu de résidence exerce un effet systématique et indépendant sur le type d'alternances de code (cf. les Tableaux 3 et 4). Ce résultat vient confirmer ce que nous avons déjà avancé (Poplack 1980, 1985), à savoir que ni l'alternance de code en tant que telle, ni le type d'alternance de code, ne se produisent sans référence aux patrons de communication en vigueur dans la communauté bilingue.¹¹

TABEAU 3. Effets relatifs du lieu de résidence, de la compétence en anglais et de la classe sociale sur les alternances de code du type *mot juste*.

Lieu de résidence par compétence en anglais

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	RESIDENCE		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Faible	3.1	1.0	1.9	2.4
Très bonne	5.1	1.0	4.3	
MOYENNE	4.2	1.0		
ÉCART	3.2			

Lieu de résidence par classe sociale

CLASSE SOCIALE	RESIDENCE		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Ouvrière (OU)	6.1	0.6	3.6	
Petite bourgeoisie (PB)	3.5	1.6	3.0	2.2
Moyenne bourgeoisie (MB)	1.8	1.2	1.4	
MOYENNE	4.2	1.1		
ÉCART	3.1			

Compétence en anglais par classe sociale

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	CLASSE SOCIALE			MOYENNE	ÉCART
	OU	PB	MB		
Faible	2.9	4.0	1.1	2.8	0.2
Très bonne	4.2	2.5	2.0	3.0	
MOYENNE	3.6	2.9	1.4		
ÉCART	2.2				

TABLEAU 4. Effets relatifs du lieu de résidence, de la compétence en anglais et de la classe sociale sur les alternances de code du type *commentaire métalinguistique*.

Lieu de résidence par compétence en anglais

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	RESIDENCE		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Faible	2.3	1.6	1.9	0.4
Très bonne	2.5	1.6	2.3	
MOYENNE	2.4	1.6		
ÉCART	0.8			

Lieu de résidence par classe sociale

CLASSE	RESIDENCE		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Ouvrière (OU)	2.8	1.1	2.0	
Petite bourgeoisie (PB)	2.2	2.3	2.3	0.5
Moyenne bourgeoisie (MB)	2.2	1.7	1.8	
MOYENNE	2.4	1.6		
ÉCART	0.8			

Compétence en anglais par classe sociale

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	CLASSE SOCIALE			MOYENNE	ÉCART
	OU	PB	MB		
Faible	1.0	3.1	1.8	2.0	0.5
Très bonne	3.6	1.9	2.0	2.5	
MOYENNE	2.0	2.5	1.9		
ÉCART	0.6				

Cela expliquerait, d'une part, le manque d'alternances de code intraphrastiques et la préférence accordée aux alternances de code spécialisées ou signalisées dans la région d'Ottawa-Hull et, d'autre part, pourquoi les locuteurs minoritaires et majoritaires accordent leur préférence à des stratégies différentes d'alternance. Nous avons vu la raison pour laquelle les locuteurs d'Ottawa ont proportionnellement¹² plus souvent recours à l'alternance de code pour exprimer le *mot juste*, tandis que

ceux de Hull, plus sûrs d'eux-mêmes sur le plan linguistique (et politique), préfèrent une stratégie d'alternance des langues qui les distancie maximale de leur énoncé anglais.

5. L'EMPRUNT

Abordons maintenant une autre conséquence majeure du contact avec l'anglais: l'emprunt. L'emprunt lexical implique une incorporation de mots individuels d'une L₂ (ou de composés ayant le statut de mots simples) dans le discours en L₁ (ou langue réceptrice), ces incorporations subissant d'ordinaire des adaptations les rendant conformes aux patrons phonologique, morphologique et syntaxique de la langue réceptrice. Le statut de "mot emprunt" n'est cependant traditionnellement conféré qu'aux mots d'origine étrangère qui, en plus, reviennent relativement fréquemment, sont largement utilisés dans la communauté linguistique et ont atteint un certain degré d'acceptation, sinon d'approbation normative (p.ex. Haugen 1950, Hasselmo 1969, Mackey 1970, Poplack et Sankoff 1984, Mougeon et al. 1984).

Un premier examen du corpus d'Ottawa-Hull laisse voir une situation plutôt complexe. À côté de mots qui satisfont à ces conditions il en existe d'autres qui sont tout aussi intégrés du point de vue linguistique, mais pour lesquels les conditions de fréquence et d'acceptation ne sont pas (clairement) remplies.

Les noms *groceries* et *check* dans les exemples (10a) et (10b) sont à l'heure actuelle d'un usage répandu dans la région, et sont attestés dans des ouvrages de lexicographie canadienne-française depuis au moins 1900; or le premier est intégré à la fois phonologiquement et morphologiquement en français, alors que le second ne l'est pas du tout. Inversement, le verbe *patroller* dans l'exemple (11a), bien qu'un emprunt non attesté, est néanmoins intégré linguistiquement, alors que le verbe *entertainer* dans l'exemple (11b), également non attesté, n'est qu'en partie intégré.

- (10) a. Elle achetait peut-être bien pour six piastres de *groceries* ([gwos'wi]: 'épicerie'), pis elle avait peut-être bien rien que cinq piastres et demi. (057/1526)
- b. Une personne qui est sur la ville, comme on dit, puis qui boit, puis qui fume, elle prend tout son argent dans son *check* ([tʃek]: 'chèque') à dépenser à ça. (021/520)
- (11) a. Fait que je peux pas voir pourquoi payer des gros salaires à ces policiers-là qui ont juste un mille carré à *patroller* ([petro'le]: 'patrouiller'), tu sais? (019/1647)
- b. Il va dire, ben "vous voulez avoir une bière, un café?" Tu sais, les *entertainer* ([entər tɛ'ne]: 'bien recevoir'), tu sais. (040/1766)

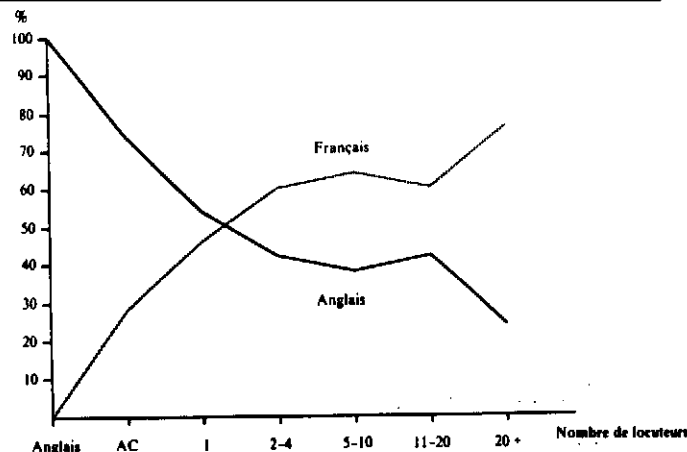
Ainsi des emprunts *spontanés* peuvent remplir les conditions de l'intégration linguistique alors que les emprunts répandus peuvent à l'occasion demeurer non intégrés. Afin d'expliquer la variabilité dont les mots empruntés font preuve, nous avons examiné l'emprunt en tant que processus et sa distribution en fonction des différents sous-groupes de la communauté (Poplack et al., 1988a). Tous les items lexicaux simples d'origine anglaise (c'est-à-dire ceux exclus par définition du corpus des alternances de code) furent extraits de chaque entrevue, ce qui a donné plus de 20 000 emprunts, tous ayant été utilisés de façon *naturelle* en discours français. Nous les avons triés en quatre catégories selon leur degré de diffusion dans la communauté. Nous ne retenons ici que deux catégories, celle des emprunts répandus (utilisés par plus de 10 locuteurs) et celle des emprunts *spontanés* (utilisés une seule fois par un seul locuteur).

Nous allons d'abord présenter une image générale de ces deux types d'emprunt, puis nous montrerons qu'ils ont une distribution inégale parmi les différents sous-groupes de la population. En premier lieu, la majorité (57%) des emprunts utilisés par les locuteurs sont *répandus*, et la plupart de ces derniers sont attestés dans les dictionnaires du français canadien et européen. De plus, les mots d'emprunt sont répartis à travers de nombreux champs sémantiques, de sorte que l'emprunt, à la

différence de l'alternance de code, n'est *pas* spécialisé et ne peut être mis sur le compte de "besoins" lexicaux. Toujours à la différence des alternances de code, que l'on retrouve parmi toutes les parties du discours, les emprunts sont concentrés dans trois catégories grammaticales: les noms d'abord, les verbes ensuite et enfin les adjectifs - les classes dites ouvertes - et ce à des fréquences qui dépassent de loin la fréquence d'occurrence de ces catégories dans le discours unilingue. Nous avons trouvé que les mots simples d'origine anglaise se voyaient intégrés en français dès leur première introduction dans la langue ou très peu de temps après. Ainsi, un substantif tend à prendre toujours le même genre et la désinence [Ø] dans les contextes pluriels, les verbes s'assimilent sans exception à la première conjugaison, et tous les emprunts quels qu'ils soient occupent toujours la place syntaxique qui leur revient en français (cf. l'exemple 6b plus haut), peu importe leur degré de diffusion actuelle dans la communauté. Ce n'est qu'au niveau phonologique que l'intégration est fonction croissante de la date d'attestation du mot d'emprunt et de sa fréquence d'usage actuelle.

La Figure 3 montre que les emprunts spontanés ont presque autant de chances d'être prononcés à la française que de conserver leur prononciation anglaise. Les alternances de code vers l'anglais, par contre, sont prononcées à l'anglaise dans 75 pour cent des cas. L'indice d'intégration des emprunts augmente de façon constante en fonction du degré de diffusion, de sorte que plus un mot d'emprunt est diffusé dans la communauté, moins il a de chances d'être prononcé à l'anglaise.

FIGURE 3: Taux moyen d'intégration phonologique des emprunts en fonction de leur degré de diffusion comparativement aux alternances de code (AC) et à l'usage natif.



Le degré d'intégration phonologique des emprunts varie sensiblement de la même façon en fonction de la date d'attestation. Si les mots d'emprunt non attestés ne sont pas plus souvent intégrés au français qu'à l'anglais, en revanche les emprunts les plus anciennement attestés sont le plus souvent adaptés aux patrons phonologiques du français.

Donc, malgré une apparente variabilité, le noyau des emprunts lexicaux dans le français d'Ottawa-Hull comprend surtout des emprunts "établis", c'est-à-dire qui sont attestés depuis longtemps et répandus dans la région. Ce sont le plus souvent des substantifs, ils ont très nettement tendance à s'intégrer au système grammatical du français, et ils subissent une intégration phonologique parallèle à des taux qui dépassent de loin ceux des items lexicaux carrément anglais (c'est-à-dire les alternances de code), tendance surtout notable en ce qui concerne les emprunts les plus répandus. L'inventaire de base des mots d'origine anglaise en français se compose donc d'éléments qui en pratique sont indifférenciables de leurs contreparties

françaises, c'est-à-dire qui font partie intégrante du système lexical français. Ils se démarquent en cela des alternances de code, lesquelles conservent sans exception la morphologie et syntaxe anglaises.

Nous avons déjà signalé que beaucoup d'emprunts utilisés dans la région ne font pas partie de l'inventaire des mots d'emprunt de base, notamment les emprunts spontanés. Examinons maintenant la fréquence de ces emprunts (y compris ceux qui sont répandus) en fonction des caractéristiques de leurs utilisateurs afin de voir dans quelle mesure celles-ci influent sur 1) le taux général des emprunts et 2) la préférence pour les emprunts spontanés ou répandus.

6. LES EFFETS RELATIFS DES FACTEURS SOCIAUX SUR L'EMPRUNT

Comme ce fut le cas pour l'alternance de code, le niveau de compétence en anglais est un prédicteur puissant et statistiquement significatif à la fois du taux et du type d'emprunts. Les taux généraux inscrits au Tableau 5 indiquent que les locuteurs les plus bilingues sont ceux qui utilisent proportionnellement le plus de mots d'origine anglaise.

TABEAU 5: Taux et type d'emprunt en fonction du niveau de compétence en anglais, du lieu de résidence et de la classe sociale.¹³

a) Compétence en anglais

	Faible	Assez bonne	Bonne	Très bonne	Écart
% emprunts/ total des mots	2.5	3.0	4.1	4.2	1.7
% emprunts spontanés/ total des emprunts	7.1	9.3	12.5	13.9	6.8

b) Lieu de résidence

	West End	Ottawa Basse Ville	Vanier	Hull Vieux Hull	Mont Bleu	Écart
% emprunts/ total des mots	3.4	3.8	4.7	2.8	1.9	2.8
% emprunts spontanés/ total des emprunts	12.1	12.1	14.5	6.9	5.6	8.9

c) Classe sociale

	Ouvrière petite moyenne	Bourgeoisie petite moyenne	Écart
% d'emprunts/ total des mots	4.0	3.1	3.5
% emprunts spontanés/ total des emprunts	10.1	12.1	9.8

Il s'avère également que les locuteurs les plus bilingues sont innovateurs: ils ont une prédilection certaine pour les emprunts spontanés. Leur meilleure connaissance de l'anglais et leur usage plus fréquent de cette langue sont sans doute ce qui explique leur recours aux emprunts spontanés, qui, par définition, présupposent une plus grande accessibilité au lexique de L2 que dans le cas de ceux qui connaissent moins bien l'anglais.

Le statut du français dans la communauté où réside l'individu a également une influence importante sur l'emprunt. Qu'il s'agisse du taux ou du type d'emprunt, il y a des différences systématiques entre les quartiers d'Ottawa et ceux de Hull. Il semblerait donc que l'emprunt est tributaire du degré d'exposition à l'anglais dans le

milieu: c'est à Ottawa que l'on note les taux d'emprunt les plus élevés (taux général ou taux d'emprunts spontanés).

La classe sociale, quant à elle, exerce une certaine influence négative sur l'emploi des emprunts établis. On voit en effet que la moyenne bourgeoisie affiche un taux d'emprunt réduit. D'autres facteurs tels que l'âge, le sexe et le niveau d'instruction ne semblent pas influencer sur l'emprunt.

Une fois ces effets individuels établis, on a pu de nouveau procéder à un croisement des facteurs exerçant une influence extralinguistique sur l'emprunt (cf. les Tableaux 6 et 7).

TABEAU 6. Effets relatifs du lieu de résidence, de la compétence en anglais et de la classe sociale sur les taux d'emprunts (emprunts en proportion de l'ensemble du vocabulaire).

Lieu de résidence par compétence en anglais

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	RESIDENCE		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Faible	3.3	2.3	2.8	0.8
Très bonne	4.5	2.7	3.6	
MOYENNE	3.9	2.5		
ÉCART	1.4			

Lieu de résidence par classe sociale

CLASSE	RESIDENCE		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Ouvrière (OU)	4.9	2.9	3.9	
Petite bourgeoisie (PB)	3.7	2.2	3.0	2.0
Moyenne bourgeoisie (MB)	2.2	1.7	1.7	
MOYENNE	3.6	2.3		
ECART	1.3			

Compétence en anglais par classe sociale

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	CLASSE SOCIALE			MOYENNE	ÉCART
	OU	PB	MB		
Faible	3.2	2.8	1.7	2.6	1.2
Très bonne	5.1	3.9	2.3	3.8	
MOYENNE	4.2	3.4	2.5		
ECART	1.7				

TABEAU 7. Effets relatifs du milieu linguistique de la compétence en anglais et de la classe sociale sur le type d'emprunt (emprunts spontanés en proportion de l'ensemble des emprunts).

Lieu de résidence par compétence en anglais

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	RESIDENCE		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Faible	11	6	8.5	2.5
Très bonne	14	8	11	
MOYENNE	12.5	7		
ÉCART	5.5			

Lieu de résidence par classe sociale

CLASSE	RESIDENCE		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Ouvrière (OU)	14	5	9.5	
Petite bourgeoisie (PB)	12	7	9.5	0.0
Moyenne bourgeoisie (MB)	13	6	9.5	
MOYENNE	13	6		
ÉCART	7.0			

Compétence en anglais par classe sociale

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	CLASSE SOCIALE			MOYENNE	ÉCART
	OU	PB	MB		
Faible	8	9	6	7.7	5.3
Très bonne	13	13	12	13	
MOYENNE	10.5	11	9		
ÉCART	2.0				

La classe sociale est un meilleur prédicteur de la proportion des emprunts dans le vocabulaire total que ne le sont le milieu (c'est-à-dire le lieu de résidence) ou les caractéristiques individuelles (c'est-à-dire le niveau de bilinguisme). On peut penser que l'effet de classe découle de la pression normative en faveur d'un parler "correct". Ainsi les emprunts semblent faire partie du vocabulaire stigmatisé (que ce soit parce

que les locuteurs sont conscients de leur origine anglaise ou pour toute autre raison), et à ce titre sont évités par les locuteurs appartenant aux classes plus élevées.

Il est pour le moins frappant que le niveau de bilinguisme soit le facteur qui exerce le moins d'influence sur le taux d'emprunt. Ainsi, quelle que soit la capacité du locuteur à avoir accès aux mots de l'autre langue, il se conforme aux tendances qui prévalent dans sa communauté. S'il réside dans une région où l'emprunt est courant (p. ex. à Ottawa), on est en droit de prédire qu'il y aura plus d'emprunts dans son vocabulaire que s'il habitait ailleurs, pourvu, bien sûr, que son appartenance sociale ne le prédispose pas à éviter l'emprunt.

Or lorsqu'on examine l'emploi des emprunts spontanés par rapport à l'ensemble des emprunts-types (cf. le Tableau 7), on s'aperçoit que le facteur classe sociale n'a plus aucun pouvoir explicatif, contrairement à son influence prépondérante sur le taux d'emprunt général. Étant donné que seuls les emprunts spontanés impliquent une accessibilité directe aux mots de l'anglais (les emprunts établis pouvant être transmis par l'entremise d'autres francophones), on peut raisonnablement s'attendre à ce que le niveau de bilinguisme de l'individu soit un prédicteur clef de ce genre d'emprunt. S'il y a bel et bien un effet du niveau de bilinguisme, celui-ci est secondaire par rapport à l'influence du milieu linguistique de l'individu. Les normes de la communauté l'emportent sur les habiletés linguistiques individuelles par plus du double. Il est donc clair que le comportement des locuteurs face à l'emprunt est *acquis* plutôt que relié à des besoins lexicaux. S'il en était autrement, la compétence linguistique individuelle pèserait plus lourd que les autres facteurs. Le taux et le type d'emprunt dépendent au contraire des normes de la communauté linguistique, qui se manifestent sous forme de sanctions contre l'emprunt (excessif), ou sous forme d'une préférence communautaire pour un certain type d'emprunt.

Nos résultats indiquent que les emprunts, surtout les emprunts spontanés, ressemblent aux alternances de code dans la mesure où ils doivent correspondre à un

mode de communication communautaire (Poplack 1980) pour devenir un usage courant. D'un autre côté ils en diffèrent de par leurs caractéristiques linguistiques et leurs corrélations avec les facteurs extralinguistiques. La propension à alterner les codes dépend avant tout du niveau de bilinguisme du locuteur, le milieu linguistique déterminant la préférence pour un type d'alternance donné. Que la classe sociale ne joue ici aucun rôle peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'alternances de code spécialisées et partagées par l'ensemble des francophones dans la région d'Ottawa-Hull. À vrai dire, le répertoire entier des phénomènes bilingues est commun aux locuteurs des deux côtés de la frontière, à des différences de fréquence près attribuables au statut du français sur le plan local, aux attitudes concomitantes des locuteurs et aux normes linguistiques en vigueur dans chacune des communautés.

7. CONCLUSION

Nous avons vu que les francophones de notre échantillon, qu'ils vivent en milieu minoritaire ou majoritaire, montrent des signes d'insécurité linguistique conformes à la vision pancanadienne du rôle du français. Toutefois, les locuteurs de Hull montrent des signes indirects de sécurité linguistique, à la différence des locuteurs minoritaires, qui s'adaptent plus volontiers à la situation de contact. Ces différences d'attitudes se reflètent dans le comportement linguistique des francophones de la région: les locuteurs d'Ottawa utilisent l'anglais de façon innovatrice dans leur français par leur recours aux alternances de code et aux emprunts spontanés. Parmi les locuteurs majoritaires dont le comportement est le plus conservateur, les recours à l'anglais tendent à se limiter aux commentaires métalinguistiques ou, s'il s'agit d'emprunts, aux mots anglais établis depuis longtemps en français, lesquels sont à toutes fins pratiques indifférenciables des éléments lexicaux natifs.¹⁴

Université d'Ottawa
Linguistique
78 Laurier E., OTTAWA, Ontario
Canada K1N 6N5

Shana Poplack

¹ La recherche dont il est question ici fait partie d'un projet de plus grande envergure sur les conséquences sociolinguistiques du contact des langues dans la région d'Ottawa-Hull, projet qui a bénéficié depuis 1982 du soutien généreux du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. La présente étude est une synthèse des résultats de plusieurs rapports de recherche ayant émanés du projet. Nous sommes reconnaissants à Chris Miller et Marguerite Trudel-Maggiore de leur assistance dans la préparation du manuscrit. Cet article est reproduit de Mougeon, R. et Bédiak, E., (dir.) 1989. *Le Français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*. Québec: Presses de l'Université Laval. 127-151. Nous tenons à remercier E. Bédiak, qui a eu l'obligeance de rédiger la version française de ce texte.

² Ces chiffres proviennent du recensement de 1976, le seul qui était disponible au moment de l'enquête.

³ Tous les détails concernant la constitution de l'échantillon et la collecte du corpus sont donnés dans Poplack 1989.

⁴ Bien qu'il soit ressorti de notre étude que le sexe, l'âge et la classe sociale étaient corrélés dans une certaine mesure avec les attitudes linguistiques, nous ne retiendrons ici que le facteur qui s'est avéré le différenciateur le plus systématique, à savoir la province de résidence.

⁵ Un des avantages de la méthode indirecte d'interprétation des attitudes linguistiques adoptée ici est qu'elle permet non seulement d'avoir accès aux opinions des locuteurs mais également de voir dans quelle mesure ceux-ci les préoccupent réellement.

⁶ *Joual* est un terme nébuleux mais néanmoins d'usage répandu qui sert à étiqueter le français canadien non standard.

⁷ Les codes renvoient au locuteur et à la ligne de l'exemple dans la transcription de l'entrevue.

⁸ En dépit du fait que les quartiers en question demeuraient francophones à 90% en 1976 (cf. la Figure 1).

⁹ Le calcul de l'indice s'est fait à partir d'un score combiné basé sur une auto-évaluation de 1) la langue la plus souvent parlée avec un ensemble de locuteurs, 2) la langue utilisée le plus souvent d'une manière générale, 3) l'habileté à lire, écrire, parler et comprendre l'anglais, et 4) le nombre d'années d'instruction dispensée en anglais. Il en est résulté quatre niveaux de compétence en anglais, ou degrés de bilinguisme, puisque tous les informateurs devaient faire la preuve qu'ils parlaient par ailleurs couramment le français pour être inclus dans l'échantillon.

¹⁰ Le nombre d'alternances de code par entrevue fut utilisé comme mesure (approximative) du *taux* d'alternance. Pour la clarté de l'exposé, dans ce qui suit nous présentons des résultats amalgamés pour les trois quartiers d'Ottawa et les deux de Hull, en fonction de seulement deux niveaux de bilinguisme et trois classes sociales. Il y avait un parallélisme systématique entre les taux des deux sous-groupes amalgamés.

¹¹ Les facteurs extralinguistiques n'influent pas de façon indépendante et significative sur les deux autres types d'alternance de code les plus fréquents, à savoir les alternances "encadrées" et celles qui ont une fonction de répétition ou de traduction.

¹² Les taux plus élevés des alternances de code appartenant aux catégories *commentaire métalinguistique* et *mot juste* chez les locuteurs d'Ottawa (cf. les Tableaux 3 et 4) sont le résultat du fait que ces taux sont des moyennes calculées à partir d'un nombre plus grand de locuteurs et d'alternances de code dans les trois quartiers ontariens. Lorsque chaque type est calculé en proportion du nombre total d'alternances de code, les résultats sont alors tels que dans la Figure 2.

¹³ Le *taux* d'emprunt est le calcul des mots différents d'origine anglaise en proportion de tous les mots (c'est-à-dire du vocabulaire total). Le *type* d'emprunt est le calcul de la proportion des emprunts spontanés sur le nombre total d'emprunts.

¹⁴ Des recherches en cours (Poplack et al. 1988b) vont nous permettre de déterminer si certaines des caractéristiques différentielles des emprunts spontanés et des emprunts établis se reflètent au niveau de la conscience et des sentiments des locuteurs.

REFERENCES

- Auer, J.P. 1981. Bilingualism as a member's concept: language choice and language alternation in their relation to lay assessments of competence. *Sonderforschungsbereich 99*. Konstanz: Universität Konstanz.
- Bourhis, R. et Genessee, F. 1980. Evaluative reactions to code-switching strategies in Montreal. Dans H. Giles, W. P. Robinson et P. Smith (dir.), *Language: Social psychological perspectives*. Oxford: Pergamon Press. 335-43.
- Chambers, J. and Trudgill, P. 1980. *Dialectology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Clarke, S. et King, R. 1982. Speech stereotypes in French Newfoundland: an investigation of language attitudes on the Port-au-Port peninsula. Dans S. Clarke et R. King (dir.), *Papers from the VI annual meeting of the Atlantic Provinces Linguistic Association*. St-Jean (Terre-Neuve): Memorial University of Newfoundland. 105-123.
- Clément, R. (sous presse). Second language proficiency and acculturation: an investigation of the effects of language status and individual characteristics. *Journal of Language and Social Psychology*.
- D'Anglejan, A. et Tucker, G. 1973. Sociolinguistic correlates of speech in Quebec. Dans R. Shuy (dir.), *Language attitudes: current trends and prospects*. Washington, D.C.: Georgetown University Press. 1-27.
- Daoust, D. 1985. Planned change and lexical variation. Communication présentée à NWAWE XIV.
- Genessee, F. et Bourhis, R. 1982. The social psychological significance of code-switching in cross-cultural communication. *Journal of Language and Social Psychology* 1.1. 3-27.
- Giles, H. et Powesland, P.F. 1975. *Speech style and social evaluation*. London: Academic Press.
- Gumperz, J. 1976/1982. Conversational code-switching. Dans J. Gumperz (dir.), *Discourse Strategies*. Cambridge: Cambridge University Press. 59-99.
- Hasselmo, N. 1969. On diversity in American Swedish. *Svenska Landsmål och Svenska Folkliiv*. 53-72.
- Haugen, E. 1950. The analysis of linguistic borrowing. *Language* 26. 210-231.
- Lambert, W. 1967. A social psychology of bilingualism. *Journal of Social Issues* 23, 91-109.
- Lambert, W., Hodgson, R., Gardner, R. et Fillenbaum, S. 1960. Evaluational reactions to spoken languages. *Journal of Abnormal and Social Psychology* 60.44-51.
- LePage, R. et Tabouret-Keller, A. 1980. *Acts of Identity*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Mackey, W. 1970. Interference, integration and the synchronic fallacy. *Georgetown University Round Table on Languages and Linguistics* 23. Washington, D.C.: Georgetown University Press. 195-227.
- Mougeon, R., Béniak, E. et Valois, D. 1984. Variation in the phonological integration of loanwords in a bilingual speech community. Toronto: Centre des études Franco-Ontariennes.
- Naït M'Barek, M. et Sankoff, D. 1987. Le discours mixte arabe/français: des emprunts ou des alternances de langues? Communication présentée à la Ville réunion annuelle de l'association québécoise de linguistique.
- Poplack, S. 1980. "Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino en español": toward a typology of code-switching. *Linguistics* 18. 581-618.
- Poplack, S. 1981. Syntactic structure and social function of code-switching. Dans R. Duran (dir.), *Latino Language and Communicative Behavior*. New Jersey: Ablex. 160-184.
- Poplack, S. 1985. Contrasting patterns of code-switching in two communities. Dans H.J. Warkentyne (dir.), *Methods V: Proceedings of the V International Conference on Methods in Dialectology*. Victoria: University of Victoria Press. 363-387.
- Poplack, S. 1989. The care and handling of a megacorpus. Dans R. Fasold et D. Schiffrin (dir.), *Language Variation and Change*. Amsterdam: Benjamins. 411-451.
- Poplack, S. et Miller, C. 1985. Political and interactional determinants of linguistic insecurity. Communication présentée à NWAWE XIV. Université Georgetown.
- Poplack, S. et Sankoff, D. 1984. Borrowing: the synchrony of integration. *Linguistics* 22. 99-135.
- Poplack, S., Sankoff, D. et Miller, C. 1988a. The social correlates and linguistic consequences of lexical borrowing and assimilation. *Linguistics* 26.1. 27-104.
- Poplack, S. et Sankoff, D. 1989. Code-switching. Dans U. Ammon, N. Dittmar et K.J. Mattheier (dir.), *Sociolinguistics: an international handbook of the science of language and society*. Berlin: Walter de Gruyter. 1174-1180.
- Poplack, S., Wheeler, S. et Westwood, A. 1987. Distinguishing language contact phenomena: evidence from Finnish-English bilingualism. Dans P. Lilius et M. Saari (dir.), *The Nordic Languages and Modern Linguistics* 6. Helsinki: University of Helsinki Press. 33-56.
- Poplack, S., Clément, R., Miller, C., Trudel-Maggiore, M. et Purcell, K. 1988b. Peut-on entendre l'intégration d'un emprunt? Communication présentée à NWAWE XVII. Université de Montréal.
- Sankoff, D., Poplack, S. et Vanniarajan, S. 1986. The case of the nonce loan in Tamil. Centre de recherches mathématiques Technical Report 1348. Université de Montréal.
- Scotton, C.M. (sous presse). Code-switching and types of multilingual communities. À paraître dans P. Lowenberg (dir.) *Language Spread and Language Policy: Issues, implications and case studies*. Washington, D.C.: Georgetown University Press.
- Valdés, G. 1981. Code-switching as a deliberate verbal strategy: a micro-analysis of direct and indirect requests among bilingual Chicano speakers. Dans R. Duran (dir.), *Latino Language and Communicative Behavior*. New Jersey: Ablex.